

**EREVAL Finance bénéficie du statut de CONSEIL EN INVESTISSEMENT FINANCIER (CIF) :**

EREVAL Finance est enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) - Agrément n° E001116 consultable sur le site [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) - et Membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**)

EREVAL Finance dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière souscrites auprès de AIG Europe pour des montants de 150 000 €.

EREVAL Finance s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)

EREVAL Finance est enfin totalement indépendant de tout organisme financier (banque, assureur ou promoteurs) et ne représente aucun d'entre eux.

**EREVAL Finance est organisme prestataire de formation :**

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72 33 06930 33 auprès du préfet de la région Aquitaine conformément aux dispositions de l'Article R.921-5 du code du travail.